

Le règlement du Spa

Ces règles de bon sens permettront aux utilisateurs suivants de profiter autant que vous, dans le respect des lieux, de l'hygiène et de la sécurité.

- S'attacher les cheveux.
- Douche obligatoire avant toute utilisation.
- Tenue de bain décente exigée et attitude correcte de rigueur.
- Ne pas hésiter à redemander de l'eau.
- Fermer la porte du vestiaire.
- Respecter les lieux et les personnes qui viendront après vous.
- L'espaces bien être est basé sur la détente et la relaxation. Nous vous prions de respecter le calme et la discrétion requis.
- Le spa n'est pas une piscine : il est interdit de sauter ou d'éclabousser.
- Il est déconseillé de se baigner avec tout objet de valeur.
- Le chalet du bien-être décline toute responsabilité en cas de dommage physique ou matériel (bijoux, téléphone, appareil photo...).
- Pendant la grossesse, l'utilisation du SPA peut être préjudiciable pour le fœtus.
- Les crèmes et huiles sont formellement interdites.
- Toute éventuelle dégradation constatée sur le jacuzzi, le sauna ou le hamman entraînera une facturation des réparations.
- Nous nous réservons le droit d'exclure et d'interdire l'accession à l'espace à toute personne dont le comportement irait à l'encontre de ces règles.

! Information importante !

Même en cas de privatisation, nous nous réservons le droit d'accéder à l'espace spa à tout moment et pour toute raison.

Nous vous remercions de votre compréhension.